

Quoique ce détail ne fasse rien, ce semble, à notre histoire, il ne sera pas mal à propos, puisqu'il fera connaître à celles qui nous suivront une famille très distinguée par son rang et encore plus par sa vertu, et qui a toujours honoré notre communauté d'une sincère affection.

*Année 1656, page 52.*—Le même jour (30 octobre), Madame Lauzon de Charny fut enterrée dans le caveau des religieuses, comme elle l'avait souhaité et demandé avant sa mort ; ce que nous lui accordâmes volontiers, non seulement à cause de l'affection et de l'estime que nous avons pour elle et pour toute la famille de Monsieur Giffart, son père, mais encore pour le respect et la considération que nous avons pour Monsieur de Charny, son époux. Cette jeune et vertueuse dame mourut après un an de mariage. Elle laissa une fille dont on nous confia l'éducation, quand elle eut atteint l'âge de six ans.

Monsieur Lauzon de Charny, qui avait déjà beaucoup de piété, se détacha entièrement du monde et se donna parfaitement à Dieu. Il passa en France l'année suivante, pour être ordonné prêtre, puis il revint au Canada, où il a exercé son zèle un grand nombre d'années. Nous l'avons eu longtemps pour supérieur, et nous avons reçu de signalés témoignages de sa bonté.

A la mort de madame son épouse, il nous obligea de dire tous les ans un *obit* entier pour elle, c'est-à-dire un office des morts de neuf leçons avec une grande messe. Il nous donna pour cet effet une concession à la côte de Lauzon, qui nous valait alors deux cents livres de rente, à cause de la pêche d'anguille qui était fort abondante ; mais ayant beaucoup diminuée depuis, elle ne nous produit plus que trente-trois livres, à quoi Monsieur de Lauzon ayant fait attention, il voulut bien, pendant son séjour au Canada, nous décharger d'une partie de cette obligation, en se contentant d'une grande messe sans diacre et d'un seul nocturne de l'office des